

LUDOVIC FINA

Centre Aixois d'Études Romanes, E. A. 854, Aix-Marseille Université

DE L'ÉDITION CRITIQUE DU *RAGIONAMENTO* DE DOMENICO SAULI (1490-1570) : Reconstruction, Analyse et Formalisation¹ des Réseaux de Domenico Sauli

Reconstruire et analyser les réseaux de Domenico Sauli, est vite apparu comme une étape indispensable afin de mener à bien l'édition critique et commentée de ses Mémoires, nommées, d'après leur incipit, *Ragionamento di Domenico Sauli a Francesco suo figliuolo nel quale si narrano alcuni particolari avvenimenti della vita sua*².

Ce *Ragionamento* – ce discours –, à première vue d'ordre privé et que nous pourrions aisément rapprocher de l'autobiographie et des livres de familles italiens, est en réalité un rapport très circonstancié des activités de Domenico Sauli, de 1524 à 1561. Victime d'intrigues visant à l'écarter du pouvoir au sein du duché de Milan, démis de toutes ses charges à Milan puis accusé de malversations financières, Domenico Sauli entend également, grâce à cet écrit, clamer son innocence et préparer sa défense en vue d'un éventuel procès. Les lettres et les suppliques qu'il ajoute en annexe de ses Mémoires, confirment pleinement cette finalité et font, de l'ensemble de son témoignage, un véritable dossier de défense qu'il soumet d'ailleurs à Charles Quint.

À travers l'étude de quelques étapes du parcours de vie de Domenico Sauli – peu connu mais emblématique à bien des égards – et de ses écrits – pour la plupart inédits et dignes du plus grand intérêt –, nous montrerons pourquoi seul le croisement d'une vaste gamme de sources permet d'appréhender précisément les nombreux et importants réseaux de ce prévoyant marchand, banquier et diplomate génois au centre des affaires, des décisions politiques et de la culture – alors en pleine effervescence intellectuelle et religieuse – de son temps, agité par les prétentions hégémoniques de la France et du Saint-Empire.

Aussi, nous interrogerons-nous sur les raisons du départ de Domenico Sauli de la république de Gênes, dont il est originaire, pour le duché de Milan ; sur son éviction du pouvoir milanais, sous le contrôle du Saint-Empire depuis 1535 ; et sur ses liens avec les humanistes.

Pourquoi Domenico Sauli part-il de Gênes pour Milan ?

Dès l'incipit de ses Mémoires, puis tout au long de ceux-ci, Domenico Sauli indique sa

¹ À l'occasion de cette communication, nous nous sommes demandé dans quelle mesure il serait avantageux de signaler, dans l'index des noms propres d'une édition critique et commentée de textes anciens les liens qui unissent et séparent les personnes qui y figurent. Cette démarche, qui permettrait de fournir aux lecteurs une entrée directe sur les réseaux mis en avant dans les Mémoires de Domenico Sauli, a été écarté pour plusieurs raisons : l'alourdissement de l'index des noms propres de l'édition, déjà conséquent ; la difficulté à préciser le type de liens ; la difficulté à formaliser l'évolution des réseaux et le recours indispensable au commentaire qui accompagne l'édition pour prendre garde notamment aux finalités des Mémoires.

² Bibliothèque Universitaire de Gênes, ms. E. II. 29, in-quarto Ir, inédit dont nous ne donnons désormais que la foliotation en chiffres romains.

volonté d'exposer à son fils aîné les raisons de son départ de la république de Gênes, dont il est originaire, pour le duché de Milan, présentant ainsi cette motivation d'écriture comme principale :

Récemment tu me demandas, Francesco mon fils, s'il me plairait de t'expliquer et de te raconter les raisons qui me conduisirent à abandonner, il y a de nombreuses années, notre demeure de Gênes et qui me poussèrent à habiter à Milan³.

Comme les explications de Domenico Sauli sont pour le moins floues dans ses Mémoires, enquêter, d'une part, sur la place qu'occupe Domenico Sauli à Gênes et, d'autre part, sur son installation et son ascension à Milan devient par conséquent incontournable.

1. La place occupée par Domenico Sauli à Gênes :

Dans ses Mémoires qui débutent en l'année 1524, Domenico Sauli ne signale pas l'ascension économique et politique de sa famille à Gênes entre le XV^e et le XVI^e siècle qui portera celle-ci à la tête d'un des vingt-huit « alberghi » de la jeune république oligarchique de Gênes réformée, en 1527, par Andrea Doria, rassemblant ainsi, autour d'elle, onze autres anciennes familles génoises. Sans qu'il y fasse référence dans ses Mémoires, Domenico Sauli bénéficie inévitablement de la situation florissante dont jouit sa famille.

Grâce à des manuscrits sur l'histoire des Sauli, nous apprenons que dès 1500, Domenico Sauli, alors âgé de dix ans, est pressenti pour siéger, dans l'avenir, dans les organes politiques de sa cité comme représentant de sa famille et de la faction à laquelle elle appartient⁴. Ces manuscrits nous enseignent également que Domenico Sauli occupe au sein du gouvernement génois, en 1505, 1513, 1524 et 1528, les fonctions de conseiller⁵.

Des actes notariés nous informent par ailleurs que Domenico Sauli s'investit tout naturellement dans des activités commerciales de sa famille puisqu'il gère, dès 1505, alors âgé d'à peine quinze ans, pour son compte mais avec l'accord de son père, ses propres affaires à Lyon⁶. Par le même biais, nous savons que Domenico Sauli s'adonne aussi à des activités bancaires, d'abord à Gênes avec son frère Nicolò⁷, puis sur la place lyonnaise⁸.

³ « Tu mi dimandasti un di questi dì, Francesco figliuo mio, che piacendomi io fossi contento di farti intendere et narrarti la causa che mi condusse ad abandonar tanti anni fà, l'habitatione della città et casa nostra di Genova et mi ridusse ad habitar a Milano » (Ir). Cette motivation est souvent répétée par Domenico Sauli : « [...] et in questa scrittura la mia intentione è solo di scriver le cause per le quali in quei tempi io lasciassi l'habitatione di Genova et mi riducessi a star appresso il duca di Milano » (XXIV) ; (« Io che all' hora haveva difficultà in tornar a Genova stando il governo che di sopra dissi et insieme mi trovava havere molto interesse di negotii mei nello stato di Milano et particolarmente con la camera [...] » (XXIIr-XXIIv) et « [...] essendo mio proposito altro che narrarti il successo delle cose mie, et come io venni a fermare l'habitatione mia a Milano in servizio del duca [...] » (XXXIIv-XXXIIIr).

⁴ Archives d'État de Gênes (dorénavant ASGE), mss. nobiltà 518, f. CXIIv ; nobiltà 520, p. 477 et biblioteca 170, f. DCCCXXr.

⁵ Archives Durazzo - Giustiniani de Gênes, Archives privées des Sauli (dorénavant ADGG, Sauli), ms. carte d'amministrazione 364.

⁶ ASGE, notai antichi (dorénavant NA), 1126, II, f. 223, acte notarié de Gerolamo Loggia, 29 octobre 1505 : « [...] Dominicus Sauli d. Antonio, palam et publice negocians [...] in Lugdono et feriis Lugdoni [...] » et GIOFFRÈ Domenico, *Gênes et les foires de changes de Lyon à Besançon*, Paris, S.E.V.P.E.N., 1960, p. 134.

⁷ ASGE, NA, 1287, f. 373, acte notarié de Giovanni Costa, 20 novembre 1520 : « Actum ianue in bancis videlicet in volta banci Iustiniani ac dictorum Dominici et Nicolai sita sub domo Anfreoni Ususmaris ».

⁸ ASGE, NA, 1331, f. 28, acte notarié d'Antonio Pastorino, 6 octobre 1520 ; NA, 1332, f. 236 bis, acte notarié

Un livre de compte nous apprend encore qu'entre le 29 septembre 1517 et le 15 novembre 1521, Domenico Sauli administre, avec son frère Nicolò, son cousin Francesco q. Paolo et d'autres cousins qui ne sont pas nommés, dans les alentours de Gênes, une mine de fer⁹.

De nombreux arbres généalogiques enfin ne sont pas sans rappeler que les Sauli, à travers leurs stratégies matrimoniales, ne négligent aucunement la place qu'ils occupent dans la société ; pour ne donner qu'un seul exemple, précisons que le grand-père maternel de Domenico Sauli, Accellino Salvago, avait été chargé – tout comme le sera en 1522 Domenico Sauli – du commerce du sel au sein du duché de Milan.

Le croisement de ces sources variées, à partir desquelles la reconstruction des réseaux économiques et sociopolitiques de Domenico Sauli à Gênes a été possible, montre clairement que la situation florissante que Domenico Sauli connaît dans la cité du griffon ne l'empêchera pas de partir à Milan.

2. L'installation et l'ascension de Domenico Sauli à Milan :

Réfugié à Venise depuis 1525, Domenico Sauli indique, sans la moindre précision, qu'il rend des services au duc de Milan et à ses ambassadeurs :

Tu dois donc savoir que lorsque j'étais à Venise [...] il m'arrivait plusieurs fois de remplir de nombreux services au duc et d'apporter mon aide à ses affaires et à ses ambassadeurs qui étaient pourtant à Venise¹⁰.

Fort heureusement, l'importante correspondance de Domenico Sauli montre qu'il œuvre, à cette période, à la constitution d'une ligue entre les différents États italiens, la France et l'Angleterre, visant à faire « contrepoids » et à mettre « un frein [...] »¹¹ aux ambitions hégémoniques de Charles Quint en Italie.

Un document de nature diplomatique, établi à Lodi, le 2 décembre 1527, nous informe par ailleurs qu'il négocie, avec succès, un important accord sur le commerce du sel entre le duché de Milan et la République de Venise¹².

Toujours en 1527, Domenico Sauli reçoit une proposition de Francesco II Sforza par l'intermédiaire d'un de ses ambassadeurs envoyés à Venise :

d'Antonio Pastorino, 2 mars 1521 et GIOFFRÈ Domenico, *op. cit.*, pp. 207-210.

⁹ ADGG, Sauli, ms. scritture contabili 691 et BOLOGNA Marco, *L'archivio della famiglia Sauli a Genova : inventario*, Gênes, Società ligure di storia patria, 2000, pp. 269-270.

¹⁰ « Hai dunque da sapere che stando io tuttavia in Venetia [...] mi accadeva spesse volte fare molti servitii al duca et dare molto aiuto ai suoi negotii et ai suoi ambasciatori li quali erano tuttavia in Venetia » (XXIV-XXIIr).

¹¹ RUSCELLI Girolamo, *Delle lettere di principi le quali si scrivono da principi, o a principi, o ragionano di principi*, Venise, Appresso Giordano Ziletti, 1581, I, p. 175v, lettre de Gian Matteo Giberti à Domenico Sauli, Rome, 10 septembre 1525 : « Questo pare a N.S. un gran contrapeso a ritener Francesi, che non precipitino ad accordar con Cesare, et un freno per potergli voltare a pensare alle pratiche cominciate di quà [...] ».

¹² Archives d'État de Milan (dorénavant ASMI), registri ducali, 95, ff. LXVIr-v, Milan, 2 décembre 1527.

[...] [Benedetto da Corte] m'exhorta à vouloir en tout me donner au duc puisqu'il savait que celui-ci le désirait grandement et me ferait d'honnêtes conditions que je méritais, pour parler comme le duc.¹³

Après avoir répondu favorablement à ce rapprochement¹⁴, le duc de Milan envoie Giovanni Battista Speciano pour conclure définitivement le « recrutement » de Domenico Sauli.

Ainsi, Domenico Sauli accepte-t-il de se mettre, entièrement et officiellement, au service du duc de Milan¹⁵ qui accepte de lui octroyer « [...] des conditions utiles et honnêtes avec la promesse de [lui] donner tous ces grades majeurs dans cet État [...] »¹⁶.

Sans le concours de divers documents de natures diplomatiques, faire la lumière sur ces formules imprécises aurait été impossible.

Le 17 octobre 1527, Francesco II Sforza vend à Domenico Sauli le fief de Pozzolo Formigaro¹⁷ ; avec l'obtention de ce premier fief dans le duché de Milan qui restera à ses descendants pendant deux siècles et auquel viendra notamment s'ajouter le 3 septembre 1538 le fief voisin de Cassine¹⁸, Domenico Sauli acquiert le prestigieux titre de marquis et entre ainsi dans la noblesse milanaise.

Le 2 décembre 1527, le duc de Milan confie de nouveau la gestion du sel entre Milan et Venise à Domenico Sauli, reconduisant ainsi le contrat qu'ils avaient conclu en 1522¹⁹.

Le premier mars 1531, Domenico Sauli devient l'un des neuf « senatori militi »²⁰. Cette charge perpétuelle, qui ne donnait pas droit à une rémunération mais qui donnait la possibilité de voter au Sénat, avait une grande valeur honorifique puisque seul les évêques du diocèse, les membres des principales familles de l'aristocratie du duché de Milan. Cette nomination, au caractère proprement exceptionnel puisque Domenico Sauli n'appartenait à aucune de ces catégories, doit être envisagée comme le couronnement de l'ascension de notre Génois à Milan²¹.

Le 6 octobre 1533, Domenico Sauli obtient, pour lui et pour sa descendance, la citoyenneté milanaise²².

Le 30 août 1534, Domenico Sauli est nommé président du « Magistrato delle Entrate Ordinarie » – « ministre des finances » dirions-nous de nos jours – accédant ainsi à l'une des

¹³ « [Benedetto da Corte] mi essortò a volermi in tutto dare al duca percioche sapeva che egli assai lo desiderava et che mi haverebbe fatte quelle honeste conditioni per dire come egli diceva ch'io meritava » (XXIIr).

¹⁴ « [...] li risposi che quando al duca fosse parso che cio fosse di suo servitio ch'io mi sarei accomandato a far la volontà sua » (XXIIv).

¹⁵ « Et cosi io accettai questa offerta sì per compiacere al duca [...]. Et però io ragionai apertamente con lo Spetiano amico mio et lo pregai che facesse intendere quest'animo mio al duca tutto desideroso di servirlo quando io ne fossi stato idoneo » (XXIIv-XXIIIr).

¹⁶ « [...] conditioni utili et honeste con promesse di darmi tutti quei gradi maggiori in quello stato [...] » (XXIIv).

¹⁷ ASMI, atti di governo, feudi camerati, parte antica, 471.

¹⁸ ASMI, atti di governo, feudi camerati, parte antica, 167.

¹⁹ ASMI, registri ducali, 95, ff. LXVIr-v, Lodi, 2 décembre 1527.

²⁰ ASMI, registri ducali, 81, ff. CCXXIIr-CCXXVIIIr, Milan, 6 octobre 1533 et ARESE Franco, « Le supreme cariche del ducato di Milano », in *Archivio Storico Lombardo*, Milan, Società storica lombarda, 1972, XCVII, p. 83.

²¹ *Ibidem*, pp. 67-69.

²² Bibliothèque Universitaire de Stanford, M1997, Milan, 6 octobre 1533 et 30 janvier 1534.

fonctions les plus importantes de l'administration civile du duché de Milan²³.

La correspondance de Domenico Sauli, les registres et les autres documents émis par les organes politiques du duché de Milan nous permettent par conséquent de décrypter les Mémoires de Domenico Sauli et mettent en lumière ses réseaux politiques et diplomatiques à Milan.

Quelles informations avons-nous sur l'éviction de Domenico Sauli du pouvoir milanais ?

Dans ses Mémoires, Domenico Sauli adopte une plume pour le moins sobre lorsqu'il aborde son éviction de l'administration du duché de Milan que ce soit pour en expliquer les raisons²⁴ ou pour en décrire les étapes²⁵.

Corroborer ces informations, les comprendre et les compléter ne fut possible que grâce aux suppliques adressées à Charles Quint par Andrea Doria – qui, soutenu par l'empereur d'ailleurs, est à la tête de la république de Gênes depuis 1528²⁶ – et par Ferrante I^{er} Gonzaga²⁷ – gouverneur de Milan depuis 1546 – ainsi que grâce à des documents de nature judiciaire, que Domenico Sauli avait fait rédiger par d'importants juristes comme Marco Mantova

²³ ASMI, registri ducali, 193, ff. CXLIXr-v, Milan, 30 août 1534. À propos de cet organe administratif du duché de Milan, v. ARESE Franco, *op. cit.*, pp. 70-71.

²⁴ D'après Domenico Sauli, son éviction découle du fait qu'il représentait un obstacle à la nature dispenseuse d'Alfonso III d'Avalos, nommé gouverneur de Milan en 1538 et résulte des besoins financiers du Saint-Empire ; Charles Quint propose d'ailleurs à Domenico Sauli, suite à une audience qu'il lui accorde en Espagne en 1542, de le rétablir dans ses fonctions contre le versement de dix mille écus.

²⁵ Vers 1541, Alfonso III d'Avalos s'entoure de dix ou douze personnes. Ensemble, ils calomnient Domenico Sauli, dénoncent sa tyrannie, l'accusent de vouloir, avec d'autres, s'affranchir de l'Espagne et s'adonnent à la falsification. En 1541, Charles Quint ordonne l'ouverture d'une enquête et envoie sur place Gómez Suárez de Figueroa. L'enquête n'aboutit qu'à la constatation d'« [...] una mala voluntà contra di noi altri di quella brigata [Domenico Sauli et les anciens serveurs du duc de Milan] » (LVIr). En août, lors de la venue, de l'empereur à Milan, Alfonso III d'Avalos ne manque pas de « [...] commemorare la mala contentezza di questa nobiltà dello stato facendo la cosa di piu importanza et piu grave che ella non era ; et alla fine l'imperadore per sbrigharsi da questa querela del marchese gli concesse che io col tesoriere et tutto il magistrato con tutti gli altri ministri dovessimo esser sospesi dagli officii nostri et impose al regente Figueroa che procedesse ad investigar i predetti tre capi contra di noi piu diligentemente » (LVIr-v). Même s'il indique, dans ses Mémoires, se sentir libéré d'un poids et heureux, en 1542, Domenico Sauli choisit cependant de se rendre en Espagne auprès de l'empereur dans le but de se défendre. Charles Quint lui accorde une « [...] gratissima audienza [...] » (LVIIIr) et lui répond « [...] con buonissime parole [...] » (*ibidem*). Domenico Sauli demeure à la cour deux mois et l'entourage de l'empereur lui fait savoir « con bel modo » que s'il voulait bien donner dix mille écus à l'Espagne, il serait alors rétabli dans ses fonctions, « [...] accarezzato et ben trattato » (LVIIIv). Domenico Sauli refuse parce que cela allait à l'encontre de son innocence et de son honneur et repart en Italie, après en avoir obtenu la permission, laissant l'empereur et les membres de son conseil mécontents. De retour à Milan, Domenico Sauli est soumis de nouveau à une enquête, menée par de nouveaux commissaires qui œuvrent « [...] iniquamente [...] » (LIXr) dans le but d'obtenir l'argent précédemment demandé. En vain. « [...] [S]i volsero allora alla forza et violentia. Et senza alcuna ragione o pretesto [...] » (*ibidem*), ils perquisitionnent le domicile de Domenico Sauli, prennent ses livres de comptes privés et les falsifient afin de l'accuser de malversations financières dans le commerce du sel qu'il gérait entre 1527 et 1530. Par la suite, ils voulurent « [...] fabricare una causa criminale [...] » (LXr) et Domenico Sauli, malgré la mort d'Alfonso III d'Avalos et la nomination comme gouverneur de Ferrante I^{er} Gonzaga, dut payer une amende de trente-trois mille écus, de peur de perdre l'ensemble de ses biens.

²⁶ Archives Générales de Simancas, Fondos de Instituciones del Antiguo Régimen, Consejo de Estado, Negociación de Génova, 1378, 133, ff. CCXXXVIIv-CCXLv, Gênes, 22 novembre 1546 ; 140, ff. CCLIIr-CCLIIIv, Gênes, 28 août 1546 et 160, ff. CCXCIVr-CCXCVv, Gênes, 8 mai 1546.

²⁷ PORRO LAMBERTENGHI Luigi Renato, « Autobiografia di Domenico Sauli », in *Miscellanea della regia deputazione di storia patria*, Turin, Libreria Fratelli Bocca, 1878, II, XVII, pp. 60-69.

Benavides, Girolamo Cagnolo, Andrea Alciato, Giacomo Mandello et dont les manuscrits, qui n'ont pas été retrouvés, ont été édités par Giovanni Antonio Castiglione²⁸.

Le croisement de ces sources permet, d'une part, de vérifier l'information selon laquelle le domicile de Domenico Sauli fut perquisitionné afin de pouvoir falsifier ses livres de comptes privés de manière à l'accuser de malversations financières dans le commerce du sel qu'il géra entre 1527 et 1530 et, d'autre part, de vérifier et compléter l'information selon laquelle un comptable de Domenico Sauli fut capturé et soumis à la torture²⁹, deux fois au cours de la même journée, de manière à incriminer, sur le même plan, son ancien employeur – l'édition de Giovanni Antonio Castiglione a d'ailleurs le mérite de nous transmettre une copie des comptes incriminés avant leur falsification ainsi que le témoignage du comptable recueilli avant son décès –.

L'étude des sources qui abordent les prétendues malversations de Domenico Sauli permet par conséquent de mieux connaître les réseaux que Domenico Sauli met en œuvre dans cette affaire ainsi que ceux auxquels il doit s'opposer.

Que savons-nous des liens qui unissent Domenico Sauli aux humanistes ?

Ami des humanistes de grand renom et amateur de philosophie platonicienne, Domenico Sauli se distingue également par sa culture et sa connaissance des belles lettres.

Faute d'avoir retrouvé la correspondance qu'entretenaient Domenico Sauli et l'évêque d'Agen, Matteo Bandello, célèbre humaniste et écrivain du XVI^e siècle, nous ne pouvons en l'état que nous référer à la dédicace de la sixième nouvelle de la deuxième partie des *Novelle* de Matteo Bandello, publiée en partie en 1554 puis en 1573, pour pouvoir attester des liens qui les unissent³⁰.

Dans cette œuvre – peut-être la plus connue de sa riche production littéraire –, Matteo Bandello raconte qu'après leur première rencontre en 1508 à Lyon – Matteo Bandello revenait d'une ambassade à Blois et Domenico Sauli rentrait d'un voyage commercial qui l'avait conduit en Angleterre –, ces deux diplomates, passionnés par l'Humanisme, éprouvèrent l'un pour l'autre un indéfectible sentiment d'amitié.

Lié à de très nombreux intellectuels européens notamment par le commerce de livre, Domenico Sauli se voit même dédié une édition de la réécriture du très célèbre poème de Matteo Maria Boiardo, l'*Orlando innamorato*.

En effet, vers 1524, dans le cercle de Matteo Giberti, évêque de Rome et dataire papal, que Domenico Sauli présente comme un ami de longue date dès le début de ses Mémoires³¹,

²⁸ ASGE, ms. famiglie nobili 464, collezione Lagomarsino, lettre S, vol. II, fasc. 30, pp. 1-66.

²⁹ C'est ce que Ferrante I^{er} Gonzaga expose à Charles Quint dans une de ses suppliques : « [...] poseno un suo ragionato alla tortura nella quale lo fecono morire, et lo feceno confessare d'haver lui fatto una glosa per coprir detto mancamento di sale in un libro et che havendolo riferito al detto Sauli li disse che stava bene et che non importava » (PORRO LAMBERTENGHI Luigi Renato, *op. cit.*, p. 66).

³⁰ BANDELLO Matteo, *Novelle*, Londres, Presso Riccardo Bancker, 1792, p. II, t. IV, pp. 88-90.

³¹ « Fra 'l detto Giberto et me, era molt'anni inanti grand amicitia et benivolentia » (Iir).

Francesco Berni entreprit une révision en profondeur, une véritable réécriture de ce poème. Ce *rifacimento* fut publié par Andrea Calvo, en janvier 1542, à Milan, avec une importante dédicace à Guillaume du Bellay. Par la suite, une édition de cette édition, antidatée du mois d'octobre 1541 et dédiée cette fois à Domenico Sauli, fut publiée à Venise par Lucantonio Giunta qui avait dû acquérir le stock d'invendus³².

Enfin, dans une lettre qu'il adresse depuis Crémone au patriarche Gerolamo Querini et dont nous ne connaissons pas la date, Domenico Sauli expose bien la sollicitude qu'il éprouve envers les érudits pour lequel il n'hésite pas à faire appel à ses réseaux³³.

En 1548 par exemple, le Trissin, célèbre écrivain et poète de Vicence, fait parvenir à notre Génois son poème *L'Italie délivrée des Goths par Bélisaire* et lui demande, à cette occasion, de le conseiller sur la façon d'entrer dans les bonnes grâces de Charles Quint de qui il espère pouvoir obtenir une pension³⁴.

Les réseaux de Domenico Sauli dans le monde de la culture au sens large – la philosophie, la littérature, le droit, le monde de l'université ou encore de l'édition par exemple –, réseaux d'ailleurs toujours en lien avec le pouvoir économique et surtout politique, apparaissent donc clairement grâce, cette fois-ci, à la correspondance et à ces sources plus littéraires.

En conclusion, comme nous avons pu le constater, le croisement de sources variées – des actes notariés, des manuscrits sur l'histoire des Sauli, des arbres généalogiques, un livre de compte, des documents de nature diplomatique et judiciaire, des lettres, des suppliques, une œuvre littéraire, une dédicace d'une édition post-incunable –, a permis de mieux connaître les importants réseaux économiques et sociopolitiques dans lesquels Domenico Sauli évolue et de mieux comprendre l'importance du témoignage inédit que celui-ci nous a laissé sur la péninsule italienne à un moment clé de l'histoire européenne.

³² HARRIS Neil, *Bibliografia dell'Orlando innamorato*, Modène, Panini, 1988, p. 149-151.

³³ AA. VV., *Lettere volgari di diversi nobilissimi huomini et eccelentissimi ingegni, scritte in diverse materie, con diligentia nuovamente ristampate, et in piu luoghi corrette*, Venise, Aldo, 1544, liv. I, pp. 166r-167r et NERI Achille, « Alcune lettere di Domenico Sauli », in *Giornale ligustico di archeologia, storia e belle arti*, Gênes, Tipografia del Regio Istituto Sordo Muti, 1881, pp. 269-270.

³⁴ Bibliothèque Civique de Bassano del Grappa, ms. 31-C-2, Milan, 10 mai 1548.